

LIVIAXEL SCI



LEGI-ACT'

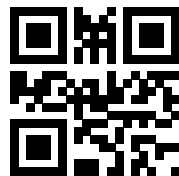
SOCIETE d'AVOCATS

3 Av. de la Synagogue

Résidence Bonaventure

BP 10091

84006 AVIGNON CEDEX 1



Attestation de parution sur echodumardi.com

Date de téléchargement de justificatif : 23 juin 2026

Département : Vaucluse

Cette annonce paraîtra le 10 novembre 2023 sous réserves d'incidents



LEGI-ACT'

SOCIETE d'AVOCATS

3 Av. de la Synagogue

Résidence Bonaventure

BP 10091

84006 AVIGNON CEDEX 1

Suivant acte sous seing privé au THOR en date du 08.11.2023, il a été constitué sous la dénomination ci-dessous une SCI dont les principales caractéristiques sont :

DENOMINATION : LIVIAXEL

CAPITAL : 1 000 euros composé uniquement d'apports en numéraire

SIEGE SOCIAL : 10 Lotissement La Lisière de Thouzon - 84250 LE THOR

OBJET : - acquisition de tous immeubles et de tous terrains, - administration et exploitation, par location ou autrement, des biens sus-désignés, - entretien et, éventuellement, aménagement de ces biens

Et plus généralement, toutes opérations se rattachant directement ou indirectement à cet objet, ou susceptibles d'en faciliter la réalisation, à la condition qu'elles ne puissent porter atteinte au caractère civil de l'activité sociale.

DUREE : 99 ans à compter de l'**immatriculation** au RCS près le Greffe du Tribunal de Commerce d'Avignon

GERANT : M. Kévin PONTE, né le 14 Septembre 1992 à AVIGNON (84), demeurant au THOR (84250) 10 Lotissement La Lisière de Thouzon, pour une durée indéterminée.

CESSIONS DE PARTS : Les parts sociales sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées, à titre onéreux ou à titre gratuit, à des personnes autres que celles visées ci-dessus, qu'avec l'agrément des associés donné dans le cadre d'une décision collective extraordinaire, soit par un ou plusieurs associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour avis